Cet article a donné lieu à l'arrêté d'agglication du 27 juin 2007 (NOR : BCFR0750735A) modifié par l'arrêté du 7

Concernant l'identifiant unique des marchés publics, il convient de se reporter paragraphe 2.2.2.1 « identification des marchés publics .353656(i)-t accords cadres » de læprésention.

## 2. Les solutions de dématérialisation référencées

## 2.1 Les documents budgétaires

La dématrilatn encerne ls document budgét ies de organimes mentnnés à lart 1.3.1 et les nome 152.64432(n)-7.00166.cltres, dont ls maquets **ubiptomils** less et de 1 DCGL : <a href="https://document.new.org/">htt:dm-udgetie.org/</a>.

Le périète d dmatrilatn cmprend ls budg

et pris, supplmentir et déciins mdii

atves

2.	2.	1.1	1.3	;	Les	pièces	iusti	ficatives	de	portée	générale	dématéria	lisées	de	la i	nav	e

2.2.1.1.3 Les pièces justificatives de portée générale dématérialisées de la paye
D'autres pièces justificatives concernent des éléments de liquidation de la paye, par exemple des délibérations ou

Il est convenu que le document établissant les droits de l'employeur est établi par la CEPL qui conserve et archiv les informations ayant été nécessaires à son établi

Les dispositiods relatives à l'identificatiod des m

L'original «papier» est conservé par la CEPL.	Cette possibilité est ouverte	également à l'acte de sous-traitance et à

## 2.2.2.4 <u>Les décomptes généraux et définitifs (DGD)</u>

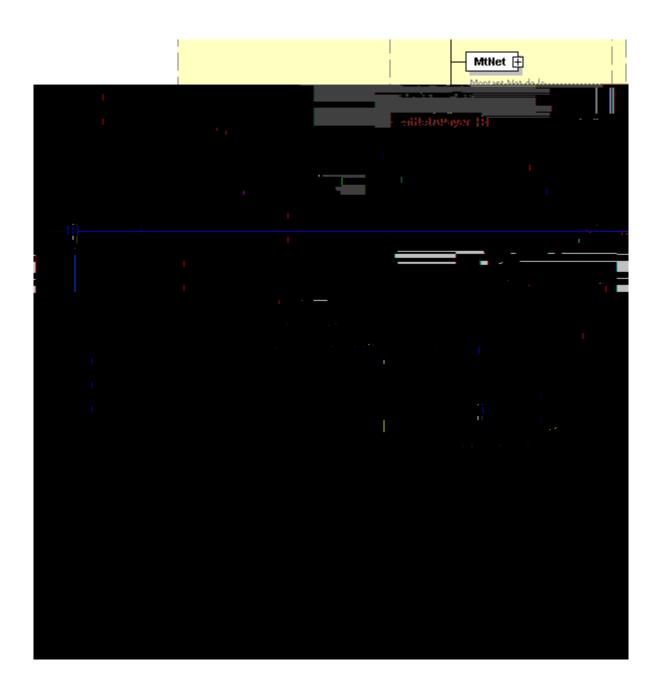
La dématérialisation concerne les DGD des marchés publics de travaux conclus par les organismes mentionnés à

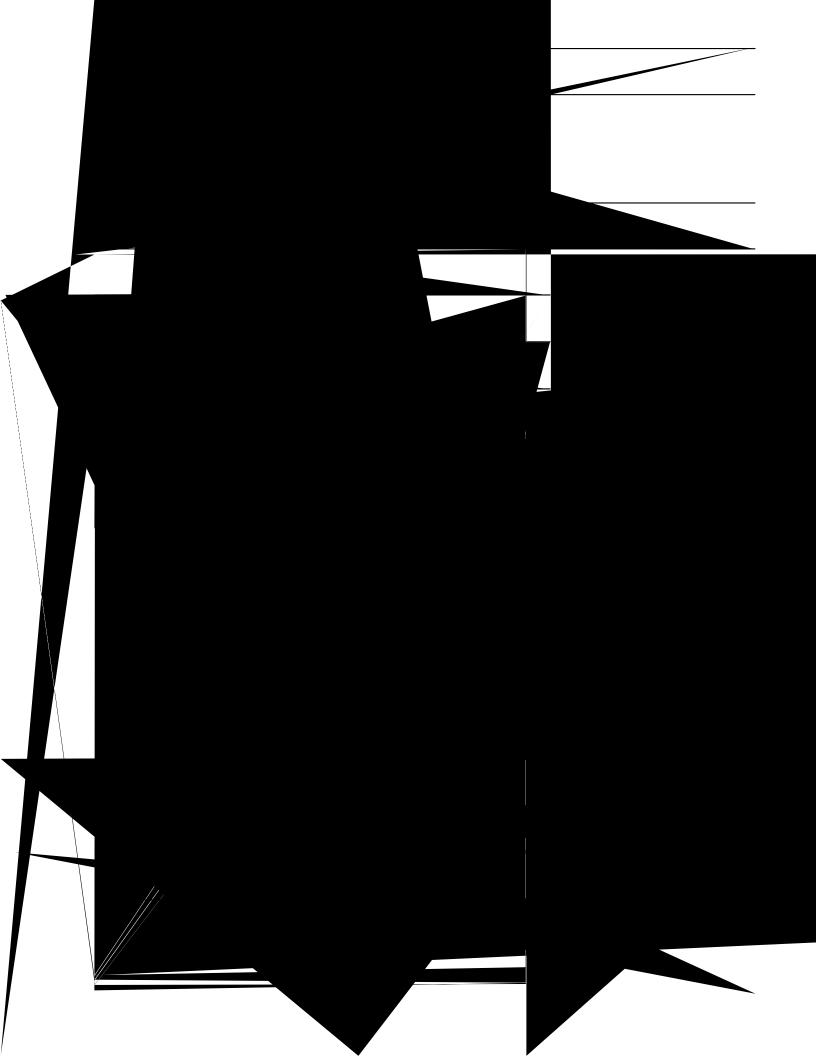
## 5.2 Annexe 2 : Documents budgétaires

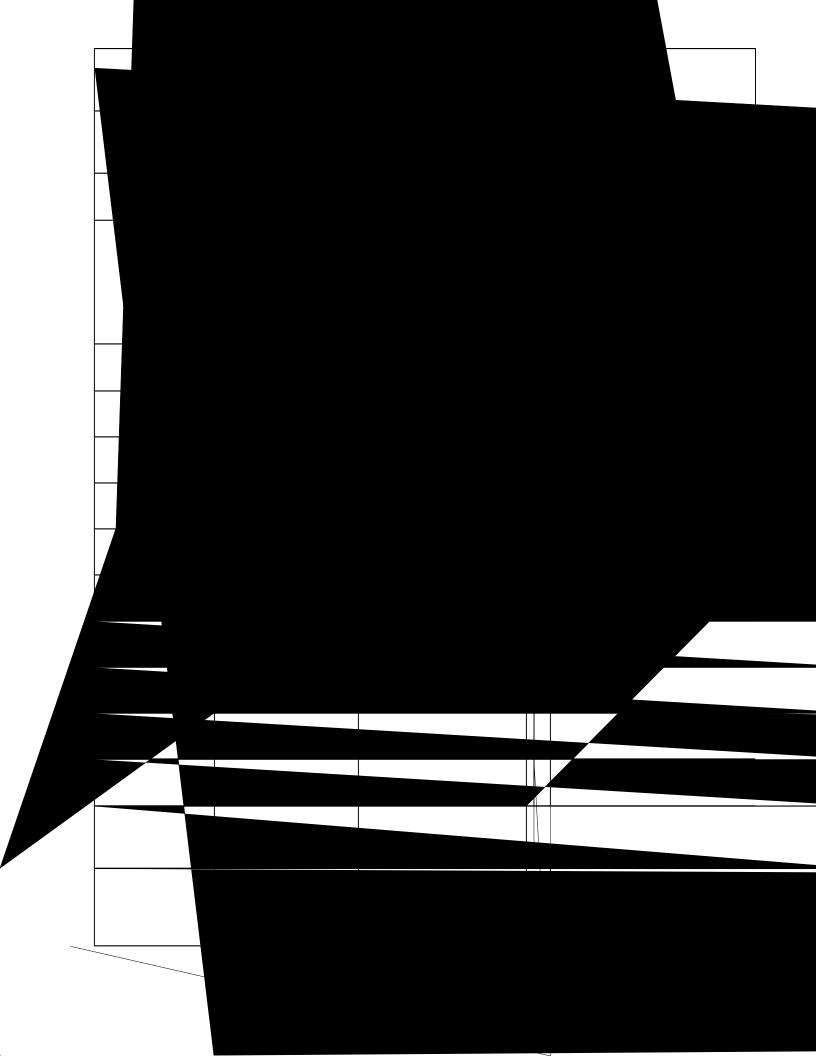
Le modèle de données et les outils disponibles sont publiés sur le site : http://odm-budgétaire.70

5.3 Annexe 3 : Modèle de données de paye : Schéma XML des données de paye NOTE LIMINAIRE :









•	
 ,	
 	-

5.4 Annexe 4 : Modèle de données de l'état de versement - Schéma XML des données



Etat des versements	
Liai des versements	





5.7 Annexe 7 : Modèle des données du relevé d'opérations sur carte d'achat

Le détail de chaque transaction ou panier d'achat réalisé par carte d'achat détaillé sur le relevé d'opérations doit permettre de contrôler la cohérence de la facturation par rapport à la convention de prix liant l'entité publique et l'accepteur.

Pour chaque transaction ou panier d'achat réalisé par carte d'achat, les données de détail additionnelles comprennent :

- Le numéro de marché public liant l'entité publique et l'accepteur.
- Le numéro de commande.
- Le numéro de facture.
- Eventuellement, les frais de livraisrn.

De plus, à l'intérieur du panier d'achat, des précisions sont apportées sur chacunr des partids àcràdacenle d'1

Lere.

5.8 Annexe 8 : Caractéristiques fonctionnelles et techniques du CD-Rom/DVD-Rom

Le support CD-Rom/DVD-Rom